

## Inscription à la carte Culture Loisirs Jeunes

Les inscriptions sont à faire sur le portail Jeunesse-Éducation, accessible sur le site de la ville : [www.ploufragan.fr](http://www.ploufragan.fr) / Les services / Jeunesse-éducation « Le Pollen ».

Vous trouverez ci-dessous la procédure :

<b>Nouvelles familles, sans espace sur le portail Jeunesse-Éducation</b>	<b>Familles ayant déjà un espace sur le portail Jeunesse-éducation</b>
<p>1- Créer votre espace sur le portail Jeunesse-Éducation</p> <p>2- Créer l'inscription : « <u>dossier administratif jeune</u> » (joindre les justificatifs scannés : livret de famille, justificatif de domicile, vaccins obligatoires, assurance). <i>Cette inscription sera validée par le service Jeunesse-Éducation.</i></p>	<p style="text-align: center;">Si le dossier administratif jeune est déjà créé, passez directement à l'étape 3. Sinon créez le dossier administratif jeune (étape 2).</p>
<p>3- Créer l'inscription (à faire une seule fois par année scolaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion à la carte Culture Loisirs Jeunes.</li> </ul> <p>Pour finaliser l'inscription : effectuez le paiement par carte bancaire.</p>	

Le service Jeunesse-Éducation

13/03/2024